



asso.bne@gmail.com

adhérente à

Fédération Environnement Durable

*Association reconnue d'intérêt général*

# Florilège pour un **VETO** foncier

A eux **la propagande**, à nous **les convictions** !

## Propriétaires, locataires

de terrains, agricoles ou forestiers, à notre grande surprise nous sommes tous devenus soudainement très sympathiques aux yeux de très souriants jeunes commerciaux à peine sortis de l'école, parfaits inconnus, venus chaleureusement nous féliciter comme étant déjà **les heureux gagnants de la désormais fumeuse transition énergétique** :

« ceux qui sauveront à la fois leur portefeuille et la planète. »

- Une promesse **irréversible** de bail emphytéotique et constitution de servitudes nous est proposée:
- Etre propriétaire **ne signifie pas avoir** pour autant **le droit de nuire** à son voisinage et à son environnement.
- Il y a toujours quelque chose de **plus juteux que la sauvegarde du vivant**: animal, végétal et humain. Mais à un moment donné, il ne nous est pas non plus interdit de nous poser **les bonnes questions**.

Nous voulions tous gagner de l'argent. Nous vous alertons comment surtout

**éviter d'en perdre beaucoup plus, vous et vos ayants droits.**

Nous sommes **TOUS** concernés ! A nous, ensemble, de définir les **ZONES LIBRES** de toute prédation industrielle



# Florilège pour un **VETO** foncier

A eux **la propagande**, à nous **les convictions !**

Un collectif de propriétaires et locataires agricoles démarchés met à la disposition des responsables du foncier ce florilège de ce qu'est réellement l'éolien terrestre auquel ils sont confrontés.

« Comme des centaines de propriétaires, j'ai été démarché par les promoteurs du vent, refusant tout catégoriquement d'acheter mes terrains, prétendant vouloir se contenter seulement de « louer », l'emplacement réduit des mâts et plateforme d'éoliennes pour une somme sans aucune comparaison avec sa réelle valeur foncière. C'est alors que j'ai compris que c'était moi, en fait, qu'ils voulaient corrompre, acheter, mon silence, ma qualité de vie, et ma liberté. Mais s'ils veulent tout acheter, je ne serai jamais à vendre ».

- Face à un projet éolien, **la donne a changé** : Aujourd'hui les préfets ont reçu ordre de quasiment tout autoriser et la directive européenne RED 3 retirera quasiment toute possibilité de recours.
- Plus que jamais, **le seul qui garde désormais le seul véritable droit de VETO** face aux avantages exceptionnels des industriels, reste uniquement le propriétaire foncier avec son éventuel locataire agricole, laissés le plus souvent désarmés face à la propagande biaisée du lobby français de l'énergie éolienne intermittente qui a réponse à tout.
- **De quoi réfléchir, et surtout nous interroger** sur ce « miracle économique et écologique » qui s'offre généreusement à nous, tant il est vrai « qu'à partir d'une certaine somme tout le monde commence à regarder ».
- **N'attendons pas** que les riverains impactés nous assignent en justice pour troubles du voisinage, penchons nous plus sérieusement sur le sujet et **mettons dès à présent notre VETO** à toute utilisation éolienne de nos terrains.
- Notre signature **autorise tout**, notre refus **interdit tout**, sans nos terrains, il ne peut y avoir d'éolienne:

**« c'est vous qui décidez, si vous n'en voulez pas,  
c'est simple vous dites non et c'est plié ! »**



[asso.bne@gmail.com](mailto:asso.bne@gmail.com)



## Propriétaires face à

# Un scandale démocratique, éthique, économique, industriel, financier, sociétal , environnemental et sanitaire !

1. Nous dénonçons l'incurie de l'état et l'abandon des collectivités qui **confient à notre insu aux multinationales et opérateurs privés** incontrôlés l'industrialisation planifiée de nos propriétés sans jamais nous avoir demandé notre avis préalable dans l'élaboration des textes législatifs.
2. Nous dénonçons les ambitions délirantes des **puissants lobbies corporatistes porteurs d'intérêts particuliers** qui tendent à se substituer à l'Etat garant de l'intérêt général, qui ont irrigué tous les niveaux politiques et administratifs jusqu'aux entités publiques comme le réseau de transport de l'électricité (RTE) ou l'ADEME, les organisations de protection environnementale (ONF, LPO...) qui en ont même oublié leur mission de base.
3. Nous dénonçons la **colonisation idéologique** du ministère de l'environnement par l'Office Franco-Allemand pour la Transition Energétique (OFATE) qui veut depuis des années nous imposer de force la désastreuse politique énergétique allemande anti uranium et hautement carbonée de « l'énergiewende » et accélérer un programme démentiel d'énergies intermittentes.
4. Nous dénonçons l'imposture écologique de l'énergie éolienne qui **sacrifie le climat, en France, au dogme antinucléaire** tout en étant nécessairement adossée sur des émissions nouvelles et complémentaires de gaz à effet de serre ( 15g co2 éolien versus 4 g co2 nucléaire, adossée sur le charbon 1058 g co2 et le gaz 418 g co2).
5. Nous dénonçons **le déséquilibre tendancieux et le matraquage médiatique insincère** d'un narratif partial et partiel, sous prétexte de bien-pensance et de peur apocalyptique, relayés inlassablement par les médias complaisants.
6. Nous dénonçons le **rapport de force informationnel offensif** tendant à nous imposer le miraculeux et prophétique mythe anti nucléaire et un devoir perpétuel de repentance vis-à-vis du climat.
7. Nous dénonçons **les artifices de langage** abusifs, volontairement trompeurs : « parc », « ferme », « champs »; empruntant le vocabulaire réservé du paysage et de l'agriculture alors qu'il s'agit bel et bien, en réalité, d'implanter des centrales électriques industrielles.
8. Nous dénonçons la confusion unanimement entretenue entre les énergies réellement renouvelables: hydraulique, géothermie et les **énergies aléatoires et intermittentes** tel que l'éolien.



[asso.bne@gmail.com](mailto:asso.bne@gmail.com)

## Propriétaires , l'éolien : de désillusion en désillusion !

9. Nous dénonçons **l'incompétence scientifique des activistes politiques** qui sont à l'origine de l'aggravation de la crise énergétique en faisant le choix insensé et irrationnel de l'éolien: renouvelable aléatoire et intermittent, pensant pouvoir dompter la météo et les lois immuables de la physique. (une éolienne qui ne tourne pas ne produit pas d'électricité ! )
10. Nous dénonçons un programme d'énergies non programmables démentiel basé sur la peur et qui n'a pour autant, depuis, **permis aucune fermeture de centrale uranium.**
11. Nous dénonçons **le non sens de vouloir décarboner le mixte énergétique français, déjà un des plus décarbonnés de la planète**, par une énergie non pilotable elle-même carbonée de par son tandem obligé avec des centrales thermiques fossiles immédiatement mobilisables mais très polluantes. L'hydroélectricité étant déjà à peu près totalement mobilisée. Ce qui ne peut constituer en soi, une réponse à la dérive climatique.
12. Nous dénonçons **une énergie incapable de suivre la charge du réseau** ni de fournir le pays en temps réel, ni d'assurer notre indépendance énergétique sans béquille.
13. Nous dénonçons une garantie constructeur, de production, **limitée à seulement 5% de la puissance nominale** installée, imposant à la collectivité un couteux double investissement parallèle de secours fossiles aux frais des seuls contribuables.
14. Nous dénonçons le saccage et **le cout exorbitant du renforcement des infrastructures du réseau payé par les consommateurs** en lieu et place des producteurs.
15. Nous dénonçons **les risques croissants de déstabilisation du réseau électrique et des prix de marché** par une production aléatoire et chaotique injectée sans modération et prioritairement sur le réseau : Tout ce qui est disponible est injecté dans le réseau, parfois trop, parfois pas assez et parfois pas du tout.
16. Nous dénonçons **une énergie très inefficace, irrégulière, et imprévisible, qui n'est pas toujours utilisée.** C'est vraiment la forme d'énergie la plus gaspillée que l'on puisse imaginer, parce qu'elle ne suit pas les besoins des consommateurs. Mais nous devons tous quand même la payer.



**« Ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier »  
ne doit pas signifier y mettre les œufs pourris de ses voisins !**

17. Nous dénonçons l'imposture des énergies intermittentes qui **ne peuvent remplacer à elles seules les énergies programmables** et contribuent, de plus , à leur usure prématurée.
18. Nous dénonçons le **facteur de charge très faible** de l'éolien et un foisonnement quasi inexistant.
19. Nous dénonçons un écosystème croissant de **vassalisation géopolitique et énergétique, sous tutelle chinoise**, épice de la chaîne d'approvisionnement mondiale de l'énergie éolienne .
20. Nous dénonçons l'arrogance de profiteurs de **crise qu'ils ont eux même contribué à créer**, assis sur de multiples privilèges exorbitants dans un monde de libre échange.
21. Nous dénonçons une activité aux couts incontrôlables et à perte garantie s'apparentant à une bulle financière ne survivant que grâce à la **captation organisée des aides publiques** aux frais des contribuables et des consommateurs.
22. Nous dénonçons un système dont **la principale motivation n'est pas de produire des kWh** mais des Euros dans un cadre protégé, sans risque, garanti par l'État.
23. Nous dénonçons une **industrie consommatrice et gaspilleuse** de quantités énormes (à coefficient 10 ) de matières premières non renouvelables **pour assurer ses besoins éphémères** .
24. Nous dénonçons les larges compensations financières accordées aux centrales éoliennes lors des mises à l'arrêt volontaires pour ne pas produire et **contribuer à maintenir élevé le prix du marché** spot de l'électricité.



# Le choix entre un pays, des paysages, des paysans et des exploitations, des exploiters, des exploités; à nous de choisir !

25. Nous dénonçons **les graves récessions démocratiques contenues dans les objectif de la loi APER**, car ni les citoyens ni l'administration n'auront plus guère de moyens de contrer la colonisation des territoires par les promoteurs éoliens .
26. Nous dénonçons les pressions sur les élus municipaux dont **le rôle n'est pas de gérer les problèmes nationaux et mondiaux ou d'en tirer des justifications à l'industrialisation de la ruralité** au détriment des concitoyens.
27. Nous dénonçons **le prosélytisme quasi exclusif des stratégies complaisants des inter-coms converties à l'écologisme punitif**: nouvelles féodalités s'auto saisissant naïvement de la mission de réinventer leurs propres solutions énergétiques boiteuses en fonction de leur taux d'addiction aux énergies intermittentes.
28. Nous dénonçons le mépris total de l'état qui , **en contradiction avec la loi APER, ne respecte plus les décisions municipales.**
29. Nous dénonçons toutes les formes de financement « participatif » **récompensées par un complément additionnel au prix de vente de l'électricité** tout en étouffant les légitimes inquiétudes des riverains sous prétexte de « co financement » et « participation citoyenne »
30. Nous dénonçons **les discours moralisateurs et l'infantilisation des populations** que l'on veut désormais « re éduquer » pour essayer de rendre l'éolien plus « acceptable ».
31. Nous dénonçons l'arrogance des commerciaux éoliens pénétrés plus ou moins consciemment de la transcendance de leur cause, **le discrédit, la caricature et la calomnie systématique** de toute personne contestant leur récit merveilleux de la transition verte dès lors qualifiée de climato sceptique ou atteinte du syndrome NIMBY
32. Nous dénonçons la **confusion volontairement entretenue entre la puissance nominale installée et le réel productible** délivré, toujours largement surévaluée par l'ajout de règles invérifiables de probabilité (p50, p70, p90)
33. Nous dénonçons les présentations trompeuses des retombées fiscales pour les collectivités qui omettent systématiquement **les pertes de dotations et autres rentrées fiscales**, sans compter les hausses à venir des taxes locales pour compenser les dégrèvements consécutifs aux éventuelles implantations.



[asso.bne@gmail.com](mailto:asso.bne@gmail.com)



**Les promoteurs veulent tout et tous acheter,  
compenser, corrompre .**

**Mais surtout pas, surtout pas nos terrains !**

**Et ça ne vous interpelle pas ?**

**Nous non plus ne sommes pas à vendre !**

34. Nous dénonçons **les exonérations privilégiées au droit d'urbanisme** aux fins de faciliter aveuglement les constructions en zones naturelles et agricoles protégées.
35. Nous dénonçons le manque de transparence et **l'omerta généralisée imposée** par une idéologie de soumission et de mensonge.
36. Nous dénonçons les méfaits des éoliennes qui se nourrissent des divisions et **exacerbent les clivages entre communes, villes et campagnes et la défiance** en nos autorités; la cohésion sociale étant la **toute première victime** de chaque implantation.
37. Nous dénonçons les **injonctions hégémoniques**, le harcèlement continu et le diktat de la filière éolienne au mépris total des pseudos chartes de bonnes pratiques.
38. Nous dénonçons toutes **les atteintes au droit constitutionnel à la propriété privée**: nous sommes et voulons rester maître chez nous.
39. Nous dénonçons **l'évacuation du consentement des propriétaires et locataires des terrains** de tous les débats sur d'éventuelles zones d'accélération éoliennes définies à notre insu sans aucune étude d'incidence sur nos biens.
40. Nous dénonçons **la récente directive européenne « RED 3 »** pilotée par L'Allemagne validant très prochainement au niveau européen les ZA ENR nationales **sans nécessité d'enquêtes environnementales** préalables obligatoires , et ouvrant la voie à d'éventuelles expropriations pour cause d'utilité publique.
41. Nous dénonçons **le vent mauvais de la corruption ordinaire de proximité** et les petits arrangements financiers compensatoires pour acheter le silence des élus et riverains.
42. Nous dénonçons les insignifiantes mesures ERC « éviter réduire compenser » qui ne sont qu'un **habillage cosmétique.**



[asso.bne@gmail.com](mailto:asso.bne@gmail.com)



**Aujourd'hui vous vivez dans un cadre de vie choisi,  
demain vous vivrez dans une zone industrielle électrique imposée.**

**Seulement si vous ne faites rien.**

43. Nous dénonçons l'impossibilité administrative d'opposition à la pose non sollicitée d'un mat de mesure qui **verrouille tout projet définitivement dès son apparition** publique.
44. Nous dénonçons **les remontées systématiques de tous les revenus générés avec l'appui de la collectivité** vers les maisons mères et les paradis fiscaux échappant ainsi à l'impôt national sur les bénéfices, les sociétés, les plus values.
45. Nous dénonçons avec le GSCE **l'augmentation vertigineuse des couts de l'électricité** principalement attribuée au développement des énergies intermittentes , **l'éolien n'ayant jamais permis de baisser la facture énergétique des particuliers ni des professionnels** alors que l'on nous vante depuis 30 ans que le vent ne coute rien;  
« Nous dénonçons les couts excessifs l'inefficacité comparative des énergies intermittentes » (pdg Total)
46. Nous dénonçons le **contournement systématique de la convention européenne du paysage**, les effets de surplomb et d'écrasement.
47. Nous dénonçons **le quasi-compagnonnage au risque d'être suspectée de conflit d'intérêt entre la LPO** selon ses intérêts d'expert rémunéré au service des groupes d'industriels éoliens
48. Nous dénonçons **un horizon ravagé , des plaines massacrées par des ignorants , des incompetents et des charlatans .**
49. Nous dénonçons **le grignotage systématique des surfaces agricoles** au profit de la finance de court terme.
50. Nous dénonçons **l'humiliation de la ruralité et la dénaturation de l'agriculture authentique devenues un sous produit de l'énergiculture industrielle** peu vertueuse et constamment plus étendue que celle initialement annoncée.
51. Nous dénonçons **un accaparement de terres agricoles ou forestières** conduisant à une perte de souveraineté alimentaire au profit de marchands d'énergie pressés de s'enrichir sur le dos du monde rural.



[asso.bne@gmail.com](mailto:asso.bne@gmail.com)

## la directive RED 3 instaure une présomption d'intérêt public majeur et simplifie la procédure de dérogations espèces protégées et sera applicable « jusqu'à ce que la neutralité climatique soit atteinte »...

52. Nous dénonçons l'accélération des **détournements des espaces naturels protégés vers des valorisations de rente** foncières
53. Nous dénonçons un **recul majeur en terme d'artificialisation non comptabilisée** des sols et terres agricoles de premier ordre au mépris de la loi Zéro Artificialisation Nette
54. Nous dénonçons la **vassalisation de nos territoires réduits en ZA ENR pour les énergivores métropoles** : Zones d'Accélération d'énergie « renouvelable » éolienne.
55. Nous dénonçons **l'écocide** que représente la "Raison Impérative d'Intérêt Public Majeur" (RIIPM) désormais **systematiquement invoquée pour s'affranchir en toute légalité de toutes règles élémentaires de protection de l'environnement** et permettre la mise à mort légale de la biodiversité protégée.
56. Nous dénonçons des enquêtes publiques de type copiées collées servant uniquement d'**alibi démocratique** et bureaux d'enregistrement.
57. Nous dénonçons les **collusions, dépendances financières, études biaisées, conflits d'intérêts et autocensures** internes des bureaux d'études et autres experts dépendants, incompatibles avec l'éthique annoncée.
58. Nous dénonçons le **caractère abusif des clauses** composant les promesses de bail emphytéotique, constitution de servitude et résiliation de bail agricole.
59. Nous dénonçons des promesses de bail irréversibles, imposées **à l'aveugle sans aucune description contractuelle des machines** projetées en terme de hauteur, puissance nominale , envergure, implantation, nuisances...
60. Nous dénonçons les clauses de modernisation nous **obligeant dès à présent à accepter sans accord complémentaire** et sans rien en connaitre, n'importe quelles installations complémentaires de: production d'hydrogène, stockage, panneaux photovoltaïques et éoliennes supplémentaires, tels qu'encouragées par la toute dernière directive européenne « **red 3** »



## Le promoteur se réserve selon ses propres critères une exclusivité sur toutes nos propriétés alentour

### Ce qu'il ne pourrait ni avoir ni monnayer

## s'il avait acheté la seule surface nécessaires aux éoliennes envisagées

### Mais peut revendre à notre insu

61. Nous dénonçons les **durées de bail trompeuses parce que divergentes des durées de vie économique** des machines calquées sur la durée du contrat garanti de vente de la production.
62. Nous dénonçons les prolongations du bail **imposées unilatéralement de sans aucune concertation** et sans en connaître aucune spécificité technique future.
63. Nous dénonçons les **clauses d'exclusivité sur tous les autres terrains des signataires** de promesses de bail pour tout projet d'énergie renouvelable sur des durées importantes.
64. Nous dénonçons les clauses abusives dites de préservation du flux éolien visant à nous **interdire de construire et planter** tout arbre de haut jet sur les terrains de tous les signataires pour préserver le foncier libre pour toute future implantation éolienne complémentaire sur plusieurs générations.
65. Nous dénonçons **la sortie des éoliennes du code de la santé** jugé trop contraignant pour leur développement généralisé.
66. Nous dénonçons **la sous évaluation généralisée des risques et désagréments sur la santé** des populations , indignes de personnes responsables.
67. Nous dénonçons le silence administratif **sur les effets des ondes électromagnétiques** constatés sur les animaux d' élevage.
68. Nous dénonçons le manque d'expertise indépendante sur **les effets nocifs constatés des infrasons**, ne nous contentant plus des pseudo rapports des bureaux d'étude inféodés à leur unique client industriel éolien.
69. Nous dénonçons la **dérogation légale sur le bruit** qu'elles peuvent émettre qui peut être désormais supérieur au bruit maximal autorisé pour les autres activités.



asso.bne@gmail.com



## Démantèlement, dépollution, décontamination: Une créance externalisée sur nos enfants et petits enfants.

70. Nous dénonçons **l'absence d'autorité de sureté éolienne** chargée d'un réel suivi environnemental et de sécurité vraiment efficace.
71. Nous dénonçons la responsabilité que le code de l'environnement nous fait porter seul à l'issu du contrat exploitation, en terme de **dépollution et décontamination des sols pollués** par la dissémination sournoise et inodore des nanoparticules plastiques, bisphénol ou autre fuite d'huile suite à accident ou entretien insuffisant.
72. Nous dénonçons les clauses de subsidiarité permettant aux sociétés d'exploitation éolienne de quitter le giron de l'industrie pour devenir avant tout **un produit de finance pure** passant de main en main, à de multiples reprises sans aucun contrôle et sans notre avis préalable.
73. Nous dénonçons les cessions de société exploitante (sas) aux fins de **se soustraire définitivement de tous leurs engagements** initiaux.
74. Nous dénonçons **l'obsession d'optimisation fiscale et financière** des maisons mères captant l'entièreté des revenus des sociétés filiales exploitantes au titre des redevances, primes, entretiens, remboursements d'avances, d'emprunts...
75. Nous dénonçons **l'opacité totale des structures financières** et la limitation des risques au seul montant insignifiant du capital social.
76. Nous dénonçons une **fiscalité sur les bénéfices et plus values échappant** le plus souvent à la fiscalité nationale.
77. Nous dénonçons **l'opacité et les exonérations de publication financière** des sociétés exploitantes qui ne publient que rarement leurs comptes au greffe du tribunal de commerce
78. Nous dénonçons **la créance que le droit de l'environnement nous fait porter sur plusieurs générations** en terme de responsabilité du démantèlement complet et remise en état d'origine, y compris dépollution et décontamination.



## Une provision financière qui ne constitue pas une obligation de faire les travaux.

Comment irons nous chercher les responsables à l'étranger ?

C'est dans le loi certes, mais inapplicable en pratique, et nous seront seuls.

79. Nous dénonçons **des provisions financières insignifiantes** ne tenant jamais compte des couts réels de retraitement spécifiques des matériaux pollués et autres contaminations des sols suite à incident d'exploitation (fuites, incendie, chute).
80. Nous dénonçons **l'insuffisance de la provision financière au regard de ce qu'indiquent l'Allemagne** avec son recul dans un rapport de 1 à 4 .
81. Nous dénonçons la « **dérogation possible au démantèlement de la partie inférieure des fondations** sur la base d'une étude démontrant que le bilan environnemental du décaissement total est défavorable » ; ce qui rendra par ailleurs définitives la classification et l'imposition industrielle de la parcelle.
82. Nous dénonçons les modalités de constitution de garanties financière qui se **résume finalement qu'à une obligation de dépôt de caution** financière, peu couteuse et exclusive de toute obligation de faire effectivement les travaux.
83. Nous dénonçons la dissimulation organisée des justificatifs et **factures réelles et complètes de démantèlements**, retraitements, recyclages, dépollutions.
84. Nous dénonçons le caractère invasif des raccordements souterrains et **leur abandon définitif et sans compensation** au-delà des 10 m réglementaires après exploitation.
85. Nous dénonçons **un recyclage trompeur**, présenté en masse et non en volume ce qui exclut les matériaux les plus polluants que sont les pales composites qui continuent d'être uniquement « valorisées », disons éliminées loin des yeux, comme combustible de déchet ultime dans les fours polluant des cimenteries.
86. Nous dénonçons un recyclage qui ne parle jamais **des matériaux pollués et souillés** ( de classe 3) demandant des dispositions spécifiques très couteuses.
87. Nous dénonçons des divisions parcellaires imposées et **quasi définitives**.



[asso.bne@gmail.com](mailto:asso.bne@gmail.com)



## L'éolien n'est pas une fatalité nécessaire !

88. Nous dénonçons **l'externalisation de la responsabilité et du coût des pollutions** de l'énergie « verte » et de la contamination diffuse des sols aux nano plastiques et bisphénol sur nos ayants droits et générations futures.
89. Nous dénonçons **l'absence de bac de rétention** en pied d'aérogénérateur pour parer les fuites de lubrifiant et fluides hydrauliques pouvant entraîner une pollution durables des sols et des eaux.
90. Nous dénonçons la **non réciprocité des clauses de désengagement** nous empêchant tout retrait
91. Nous dénonçons les clauses de modernisation et d'exclusivité qui autorisent par avance **le mitage, l'encerclément , puis la saturation et finalement la densification.**
92. Nous dénonçons **la possibilité de modification en terme de hauteur et puissance, des permis de construire** après autorisation d'exploiter, sans études complémentaires d'impact.
93. Nous dénonçons **l'absence de mesures compensatoires** pour indemniser les possibles pertes de valeur et travaux d'isolations phoniques des biens à proximité, ce qui ne devrait pas poser de problème, les éoliennes n'ayant officiellement pas d'impact sur le foncier.
94. Nous dénonçons les propositions démagogiques de la cour des comptes 2023 **d'abaisser les distances réglementaires** d'éloignement à 300 m pour les renouvellements, 500m étant déjà largement insuffisant compte tenu des hauteurs des machines actuelles.
95. Nous dénonçons **les rémunérations éphémères et illusoirs** au profit de l'immédiateté et du chacun pour soi
96. Nous dénonçons une **répartition trompeuse**, autoritaire, forfaitaire, partielle, sans assurance de durée, des éventuelles rémunérations présentées initialement.
97. Nous dénonçons les **indemnités ridicules** des fonds servants.
98. Nous dénonçons la **gratuité des servitudes temporaires.**
99. Nous dénonçons **la perte des avantages** fiscaux et transmission, changement de statut à notre charge.



[asso.bne@gmail.com](mailto:asso.bne@gmail.com)



**Pas de terrain = pas d'éolienne**  
**souvenez vous en et anticipez !**

100. Nous dénonçons des offres de rémunération incapables de rivaliser avec **les montants des dommages et intérêts** qui pourraient nous être demandés en cas d'assignation pour **co-responsabilité du trouble anormal du voisinage** créé par notre locataire éolien.

Liste non exhaustive, à suivre...

**Les tribunaux auront, peut être, après le préfet, la décision finale,**  
**mais nous propriétaires et locataires , avons déjà**  
**la décision tout court et dès l'origine :**

**Mettons et signons notre VETO !**

**Le lobby éolien n'a pas l'exclusivité des signatures !**

**Notre avenir est entre nos mains**

**mais personne, jamais, ne fera le travail à votre place.**

*Merci de l'intérêt que vous aurez porté à ce*

*« Florilège pour un VETO »*



[asso.bne@gmail.com](mailto:asso.bne@gmail.com)

